

Avis de constitution

SOCIETE « AIGLE ROYAL GROUPE » en abrégé « A.R.G »

Siège Abidjan Yopougon Wassakara, Lot 352, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIGLE ROYAL GROUPE » en

abrégé « A.R.G »

Objet : - LA CONSTRUCTION DE BATIMENT ECOLOGIQUES
ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES,
- FORMATION DES ADULTES
- VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
(VAE)
- INSERTION ET DEVELOPPEMENT DES
TERRITOIRES
- CREATIONS ET EXPLOITATIONS DES
ENTREPRISES SOCIALES ET SOLITAIRES
- TRANSITE ET COMMERCE INTERNATIONAUX
- CONCEPTION ET VENTE DES STRUCTURES
MOBILES ET FIXES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Wassakara, Lot 352, Ilot
47

Dirigeant(s) M DADIE BABO MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01601 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20602/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

